NAMUR CAPITALE

NAMUR, PLUS BELLE ENSEMBLE !

Namur, le 25 avril 2022

Communiqué de presse

2ème BUDGET PARTICIPATIF DE LA VILLE DE NAMUR : 21 DOSSIERS SOUMIS AU VOTE !

En septembre dernier, la Ville de Namur avait lancé son 2ème budget participatif dans le but d'encourager la participation citoyenne sur le territoire namurois. Pour rendre « *Namur, plus belle ensemble* », une somme de 330 000€ est une nouvelle fois mise à disposition des citoyens et citoyennes. Les participant·e·s ont conçu leur projet en tenant compte des thématiques suivantes : **l'environnement, la dimension sociale et le cadre de vie.**

A présent et après avoir franchi les analyses pointues effectuées par les services (recevabilité et faisabilité**), 21 projets atteignent l'une des phases phares des budgets participatifs, à savoir la mise au vote des namurois et namuroises dès l'âge de 16 ans !** Les projets étant tant portés par des ASBL (13) que des associations de fait (8). Le budget demandé s'élevant à un montant total maximum de 600.000€, avec un coût entre 8000€ et 80.000 € et *un montant moyen par projet de 28 500€ !*

Le **vote a débuté ce vendredi 22 avril et s'étendra jusqu'au 22 mai** ! Le vote citoyen octroie 50% des points. L'autre moitié est attribuée par un jury indépendant d'experts et expertes dans ces domaines sur base de critères énoncés dans le règlement (impact des thématiques, dimension participative, diversité des sources de financement, pérennité et durabilité du projet.)

Plusieurs modalités de vote

« *Tout comme l'année passée, il était important de proposer plusieurs façons de voter pour éviter la fracture numérique et favoriser la participation de toutes et tous dans le choix des projets* », informe Patricia Grandchamps.

Il est possible pour les **namurois et namuroises dès 16 ans** de voter :

- Via une plateforme de vote accessible en ligne (http://vote.budgetparticipatifnamur.be/);
- En direct au sein de l'Hôtel de Ville ou dans les Maisons de quartier ;
- Par téléphone du lundi au vendredi de 8h30 à 16h au 081 24 86 90 ;
- Via un bulletin de vote dans le prochain Namur Magazine qui paraitra au début du mois de mai (à envoyer par courrier affranchi à l'Hôtel de Ville).

Il est possible de voter pour **plusieurs projets mais une seule fois par personne**. Le registre national est requis pour vérifier les conditions de participations (être namurois·es et avoir au moins 16 ans). Les doublons seront comptés nuls.

Cette année, une soirée de présentation[1] des projets en lice par les porteurs et porteuses de projet aura lieu le 5 mai prochain à la Bourse pour donner de la visibilité et entrainer une dynamique positive.

« Après la concrétisation des projets de la 1ère édition, je me réjouis de ce lancement de la campagne de vote qui aboutira à la réalisation de nouveaux projets citoyens ! Le succès de la première édition démontre l'importance de proposer aux citoyens et citoyennes une manière de s'impliquer et d'ainsi pourvoir répondre à leurs attentes pour l'intérêt collectif. C'est tout l'enjeu des budgets participatifs ! » souligne Patricia Grandchamps, échevine de la Participation.

Contact Presse: Patricia GRANDCHAMPS au 0476 71 64 66

[1] Inscription via participation@ville.namur.be ou 081/24 86 90.